ÉCHO DU CENTRE-NORD

Conseil scolaire Centre-Nord
Instruire l'avenir!
1 800 248-6886
www.centrenord.ab.ca

Comité de justice sociale à Gabrielle-Roy

EDMONTON – Le comité de justice sociale de l'école Gabrielle-Roy est composé d'élèves de la 7e à la 12e année. Son rôle est d'offrir aux élèves des opportunités d'engagement au niveau de la justice sociale.

Les élèves ont participé, cette année, à différentes campagnes dont la campagne Christmas Shoe Boxes (Samaritan's Purse) et la campagne Cartes de vœux 2012 (Amnistie internationale). Ils ont également collecté des denrées non périssables pour les plus démunis en décembre et ont souligné la journée mondiale de lutte contre le sida le 1er décembre dernier.

Cette année, les élèves ont décidé de s'investir dans un projet d'envergure avec l'aide d'Enfants Entraide. Ils désirent recueillir 5000 $ pour aider à la construction d'une école en Inde. Nous espérons atteindre cet objectif d'ici juin 2015. Jusqu'à présent, les élèves ont fait quelques diners pizza, un tirage de chocolats et une journée casquette.

Notre dernière activité cette année a eu lieu le jeudi 18 avril. Nous avons participé à la campagne « Unis en silence » d'Enfants Entraide. Les élèves ont gardé le silence tout au long des heures scolaires en solidarité avec les enfants dont les droits fondamentaux sont bafoués. Les dons recueillis lors de cette journée s'élèvent à 384,50 $.

Si vous désirez faire un don pour nous aider dans notre projet en Inde, vous pouvez faire parvenir votre don au secrétariat de l'école. Merci de votre appui!

par Sonia Durand, enseignante

Great Kids Award

EDMONTON – Félicitations à Marie-Frédérique Heinrich, élève de la 9e année à l'école Joseph-Moreau, qui a reçu le prix « 2013 Great Kids Award ». Marie-Frédérique fait partie d'un groupe de 15 élèves, enfants et adolescents de l'Alberta, qui se distinguent par leur grande contribution au sein de la communauté.

Généreuse, humble et engagée, Marie-Frédérique offre souvent son temps pour venir en aide aux autres, que ce soit à l'église ou à l'école. Toujours prête à aider, elle arrive aussi à maintenir d'excellentes notes à l'école! Sur la photo, elle est accompagnée du directeur Marc Potvin et de l'enseignante Marie Lafleur.

Mot du directeur général

Ayant droit ou non ayant droit?

Tous les ans à cette période de préinscription, on me pose ces questions : « *Les écoles francophones acceptent-elles des enfants qui n'ont pas droit à une éducation en langue française?* », ou « *C'est qui un non ayant droit?* », ou encore, « *Pourquoi les écoles francophones sont-elles subventionnées au même titre que les écoles anglaises et d'immersion, mais ont le droit de refuser des élèves?* ».

Comme dirait tout bon professeur : « De très bonnes questions, maintenant répondons-y! »

Commençons en revoyant l'évolution historique du français en Alberta. Bref, les Canadiens français, parmi les premiers habitants de notre province, s'étaient donnés pendant une cinquantaine d'années (1842 à 1892) des écoles où le français était la langue d'instruction. Entre 1896 et 1915, les gouvernements territorial et provincial ont freiné l'utilisation du français dans les écoles. De 1915 à 1976, tous les gouvernements provinciaux ont maintenu cette politique muette d'assimilation des Canadiens français. Néanmoins, petit à petit, ces derniers ont persisté obstinément à revendiquer plus d'heures d'enseignement en français.

Entre 1925 et 1968, les écoliers albertains n'avaient accès qu'à une heure par jour d'instruction en français… et on est étonné qu'il y ait eu de l'assimilation! Finalement en 1968, ces 60 minutes par jour sont passées à 50 % de la journée scolaire, puis à 80 % en 1976. (*Le droit n'est venu qu'en 1982 et le plein exercice de ce droit 12 ans plus tard en Alberta.)*

Tout a changé pour le mieux en 1982 lorsque le Parlement canadien a adopté la *Charte canadienne des droits et libertés*. La *Charte* contient 34 articles, dont l'article 23 qui donne le droit à l'éducation en langue française aux francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires, et le droit à l'éducation en langue anglaise aux anglophones vivant au Québec.

Ce que le gouvernement du premier ministre Pierre Trudeau a réussi à faire en 1982, a été de transformer « un privilège » en « un droit ». L'adoption de la *Charte* est devenue la pierre angulaire de l'épanouissement des communautés francophones hors Québec.

L'article 23 vise quatre objectifs : a) maintenir les deux langues officielles au Canada; b) favoriser l'épanouissement des cultures qu'elles représentent; c) conférer une protection constitutionnelle des langues officielles; et d) reconnaitre le rôle primordial que joue l'instruction dans le maintien et le développement de la vitalité linguistique et culturelle.

Cet article définit qui a « le droit » à l'éducation en anglais au Québec et en français ailleurs. Il stipule que les citoyens canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants en français s'ils répondent à l'un de ces trois critères : 1. leur langue maternelle est le français et ils comprennent le français; 2. ils ont reçu leur propre instruction au niveau primaire en français au Canada; 3. ils ont un enfant qui a reçu ou reçoit son instruction en français au Canada. L'article ajoute que cette instruction doit s'offrir dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés par l'État.

Ce que l'article 23 ne définit pas c'est comment traiter les demandes de Canadiens et d'immigrants reçus qui ne sont pas admissibles à une éducation en langue française conformément à la *Charte*.

En 2000, le ministère de l'Éducation de l'Alberta a énoncé sa position dans un cadre politique *Affirmer l'éducation en langue française : fondements et orientations,* où on reconnait que les autorités scolaires francophones peuvent admettre des élèves non ayant droit. http://education.alberta.ca/media/524841/cadrefr.pdf

Deux ans après, notre Conseil scolaire s'est sérieusement penché sur la question à l'aide d'un comité d'experts. Le résultat a été un amendement important à notre politique sur l'admissibilité qui clarifie comment composer avec les demandes de parents non ayant droit qui souhaitent inscrire leur enfant dans les écoles francophones, mais qui ne répondent pas aux critères de l'article 23. http://www.centrenord.ab.ca/multisites/CSCN_FR/Fichiers/Documents/Politiques/I9030.pdf

Au Cenre-Nord, on demande à ces parents non ayant droit de rencontrer la direction d'école, d'expliquer leur intérêt pour une éducation francophone, et de remplir un formulaire d'inscription conçu uniquement pour eux. La direction d'école étudie la demande et la transmet avec sa recommandation au directeur général qui a le dernier mot sur l'admissibilité des enfants. Dans la majorité des cas, ces enfants appartiennent à l'une de trois catégories : 1. Les élèves provenant de pays où le français est une langue officielle sont admis presque automatiquement.
2. Les élèves dont un des grands-parents est francophone sont également admis.
3. Les élèves qui parlent, écrivent et comprennent le français selon les exigences de leur niveau scolaire dont nous étudions attentivement la demande d'admission.

Chaque année, nous admettons des douzaines d'élèves de la première catégorie et quelques-uns des deux autres. Dans presque tous les cas, ces élèves réussissent bien leur intégration parce que leurs parents appuient ardemment leurs efforts d'acquisition du français et acceptent volontiers la vision et mission de nos écoles par rapport à leur mandat linguistique, culturel et communautaire.

Le Conseil scolaire croit que ces élèves enrichissent le tissu de plus en plus multiculturel de nos écoles. Nous sommes fiers de ces jeunes Canadiens qui aspirent, comme tous nos élèves, à devenir des citoyens parfaitement bilingues possédant une plus vaste et profonde compréhension de notre Canada grâce à cette dualité linguistique qui les enrichit, peu importe leur langue, culture et lieu d'origine. Nous considérons également que notre ouverture démontre à quel point l'éducation francophone a évolué de l'école distincte trop fermée sur la plus grande communauté, en écoles épanouies, audacieuses et confiantes dans leur capacité de répondre à tous qui la fréquentent.

Maintenant, répondons aux trois questions : « *Les écoles francophones acceptent-elles des enfants qui n'ont pas droit à une éducation en langue française?* » - Oui. « *C'est qui un non ayant droit* » - C'est un élève dont les parents ne répondent pas l'un des critères de l'article 23 de la *Charte*, mais qui peut être admis dans une école francophone s'il respecte certaines conditions. « *Pourquoi les écoles francophones sont-elles subventionnées au même titre que les écoles anglaises et d'immersion, mais ont le droit de refuser des élèves?* » - Parce que l'école francophone est conçue par et pour des francophones comme étant le meilleur moyen pour transmettre à leurs enfants la langue française et les cultures francophones, et pour développer leur sens d'identité et d'appartenance à la communauté francophone et à la société canadienne.

Henri Lemire, directeur général

Une lumière bleue à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc

EDMONTON – Avril est le mois de la sensibilisation à l'autisme. Certains de nos élèves ont des troubles du spectre autistique. Le 2 avril dernier, comme dans plusieurs endroits dans le monde, l'école Sainte-Jeanne-d'Arc a allumé une lumière bleue.

Ce jour-là, un élève autiste de 5e année a donné une entrevue à l'émission radiophonique, le Café show. Avec son père, il a parlé de cette différence et comment cela l'affecte dans sa vie. De plus, il a parlé de son intégration à l'école.

Par la suite, ce témoignage s'est poursuivi dans sa classe de 5e année. Ce n'était pas la première conversation à ce sujet. Ce jour-là, l'accent a été mis sur la sensibilisation. Ses camarades de classe sont conscients qu'ils ont un rôle à jouer dans la sensibilisation des gens aux troubles du spectre autistique.

par Sylvie Bergevin, enseignante

Foramtion D.A.R.E. à Saint-Christophe

WAINWRIGHT – Au cours des derniers mois, les élèves de 5e et 6e année de l'école Saint-Christophe ont suivi une formation D.A.R.E. Cette formation a été donnée par la constable Catherine Ouellette de la Gendarmerie royale du Canada. Les agents D.A.R.E. font équipe avec les enseignants pour créer des facteurs de protection pour les enfants en leur fournissant l'information et les habiletés sociales dont ils auront besoin pour vivre sans drogue et sans violence. Les élèves apprennent à utiliser le modèle de prise de décision D.A.R.E. Ce modèle comporte quatre étapes conçues pour les aider à bien réfléchir et pour leur donner les habiletés dont ils auront besoin pour analyser chaque décision et évaluer leurs choix. Ainsi, ces élèves ont maintenant l'autonomie nécessaire pour faire des choix sains et prendre leur vie en main.

C'est le 17 avril qu'a eu lieu la cérémonie de fin de formation. Bravo aux élèves pour leurs succès!

Gagnante au concours d'affiche pour la Semaine de la sécurité en autobus scolaire

RED DEER – Bravo à Élyse Bryant qui a remporté le concours provincial d'affiche pour la Semaine de la sécurité en autobus scolaire 2012 pour les élèves de la 2e année. Ce concours parrainé par le « Alberta Student Transportation Advisory Council » est organisé annuellement au mois d'octobre. Le thème cette année était « Pas trop proche quand le bus approche ». Élyse a reçu une plaque gravée en son nom alors que sa classe a reçu un chèque de 100 $. L'affiche d'Élyse a été encadrée et sera exposée dans l'école La Prairie en permanence.

Chanter au Festival Kiwanis

EDMONTON – La chorale de l'école Père-Lacombe a participé au festival Kiwanis le mardi 16 avril. Les élèves, sous la direction de Mélanie Armand et accompagnés par Anne Ferré, ont bien représenté l'école et ont reçu une note d'honneur. Le juge, Larry Nickel, les a félicités pour leurs harmonies et leur belle présence sur la scène. Il a travaillé avec les jeunes après leur présentation, ce que les élèves ont beaucoup apprécié. Félicitations à la chorale de l'école Père-Lacombe!

Trophée Franco-Fierté

EDMONTON – Le trophée de la Franco-Fierté a été remis aux deux classes de l'école Notre-Dame qui se sont le plus illustrées durant les Rendez-vous de la Francophonie. Les élèves et les enseignants devaient s'engager à faire des activités au sein de leur classe, de l'école et de leur communauté qui démontraient leur engagement envers leur langue et leur identité francophone.

C'était un rappel pour tous que nous ne sommes pas francophones seulement au mois de mars, mais tout au long de l'année. À l'école Notre-Dame, on démontre sa fierté d'être francophone en parlant en français en tout temps.

Les gagnants dans la catégorie maternelle à 3e année ont été les élèves de la 3e année de Pauline Morrissette. Entre autres, ils ont créé un jeu avec les drapeaux de la francophonie canadienne et fabriqué des signets « Je lis en français ».

Quant à la catégorie 4e à 6e année, ce sont les élèves de 5e/6e année de Monique Masson qui ont fait un projet avec les élèves de prématernelle et de la maternelle, écrit des poèmes sur leur francophonie, et beaucoup d'autres activités trop nombreuses à énumérer.

Félicitations à tous les élèves pour leur engagement envers l'identité et la langue françaises. À l'école Notre-Dame, la francophonie nous tient à cœur!

Moi je parle français... et toi?

FORT MCMURRAY – Encore cette année, l'école Boréal a profité des Rendez-vous de la francophonie pour faire vibrer la langue française avec ses élèves et ses membres du personnel. Tous ont pu en profiter pour fêter la francophonie en participant à plusieurs activités du 11 au 22 mars dernier.

Lors du lancement des activités organisées, les élèves et les membres du personnel étaient invités à porter leur chandail mauve de l'école Boréal mentionnant : « Moi je parle français... et toi? » afin de démontrer la fierté de leur école francophone. De plus, les équipes de Génies en herbe de l'école ont joué une partie contre les membres du personnel au grand plaisir des spectateurs!

Chaque jour de la semaine, Mélanie Fournier, adjointe administrative, et Julie Ouellette, enseignante de la 1re année, ont organisé une panoplie d'activités pour souligner ce grand évènement. Premièrement, les élèves ont été invités à venir placer leur empreinte de main sur un drapeau franco-albertain géant qui sera affiché en permanence dans l'école.

Chaque midi, les élèves ont eu la chance de découvrir plusieurs artistes et vedettes francophones par l'entremise de montages vidéos. Chaque classe a aussi eu droit à une histoire numérique en présence de la directrice, Sonia Coulombe. Un souper multiculturel « à la fortune du pot » avec la présentation de courts-métrages de l'ONF a aussi eu lieu en soirée et la communauté y était invitée. Ces deux belles semaines se sont terminées par une danse à la salle communautaire avec musique francophone, au grand plaisir de tous!

Toutes les occasions sont bonnes pour souligner l'importance de notre belle langue!

par Sharon Daigle, enseignante

Des élèves chroniqueurs à Radio-Canada

EDMONTON – Cette année, tous les élèves de 5e année de la classe de Véronique Côté de l'école Père-Lacombe ont eu la chance de participer à la chronique radio « Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on n'est pas informé », présentée à l'émission La Croisée. Certains élèves ont pu y participer le 26 octobre 2012 et les autres le 12 avril dernier. Les élèves ont dû prendre connaissance de l'actualité et choisir une nouvelle de la semaine qui les intéressait. Ensuite, ils l'ont résumée dans leurs propres mots et expliqué pourquoi ils l'avaient choisie.

L'animateur de l'émission ONIVA!, Gabriel Trahan, est venu à notre école pour enregistrer les nouvelles des élèves. Cette belle expérience leur a permis de se renseigner sur le métier de journaliste à la radio. De plus, ils ont découvert l'émission de radio La Croisée. Aussi, ils ont eu la chance de rencontrer un des animateurs de l'émission ONIVA! et maintenant, ils sont davantage motivés à l'écouter. Finalement, cette occasion a incité les élèves à écouter la radio en français et aussi à connaitre le 90,1 FM, soit le poste de la radio de Radio-Canada en Alberta.

par Véronique Côté, enseignante

Célébration de la Résurrection

SAINT-ALBERT – Le mercredi 3 avril, madame Sophie et ses élèves de la 1re année ont préparé une belle célébration de la résurrection à l'école La Mission. Chaque élève avait un rôle très important à jouer au cours de la célébration. Ils ont animé l'Évangile de façon très enthousiaste. L'abbé Félix était présent et il a fait réfléchir les élèves sur la vraie signification de la fête de Pâques. De plus, les élèves du club Enfants Entraide ont présenté toutes les pièces de monnaie d'un cent que nous avons amassées durant le carême. Tous les élèves et les membres du personnel sont repartis avec un cœur nouveau rempli de joie, de paix, d'espoir et d'amour.

par Nancy Bélanger, enseignante

Quelle vie de pirate!

EDMONTON – Une enseignante de l'école Joseph-Moreau a trouvé une manière captivante de réviser un texte narratif. En effet, Karine Larochelle s'est déguisée en Capitaine Déchainé pour amorcer une histoire fascinante de pirates. Après avoir bien capté l'intérêt des élèves au déroulement de l'histoire, elle leur a demandé de compléter le récit à leur façon en suivant le plan narratif. C'est avec un grand enthousiasme que les élèves ont embarqué dans l'aventure. Le tout a été conclu avec une chasse au trésor comme moyen de réviser des concepts appris tels que les accords d'adjectifs, les noms, la conjugaison de verbes et les homophones. Il n'y a aucun doute que tous ont eu bien du plaisir!

Un geste à la fois...

EDMONTON – L'école Maurice-Lavallée est très fière de ses élèves qui ont grandement contribué au lancement «La santé mentale, ça compte… un geste à la fois» en collaboration avec l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta. Les lecteurs des saynètes, les participants à la période de questions, et bien certainement nos artistes qui ont dessiné des croquis pour les sketchs de France Levasseur-Ouimet, tous ont joué un rôle actif et important dans la réalisation de cette belle présentation. Merci Alison, Andy, April, Éric, Eto-Ley, Félix, Gabriel, Grace, Ken, Keyana, Maïssa, Martin, Natasha, Sam et Sympa. Merci à notre intervenant jeunesse du Projet ESPOIR, Marc Piquette, et à notre enseignante Geneviève L'Heureux. Vous avez tous si bien représenté notre école!

Gala des talents

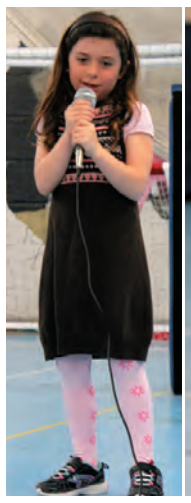

WAINWRIGHT – L'école Saint-Christophe a organisé son premier gala des talents, le 17 avril dernier. Plus d'une quinzaine d'élèves ont présenté leurs talents respectifs. On a eu droit à des chansons, des danses et des démonstrations sportives. En même temps, il y a eu une exposition d'arts visuels. Ce fut un beau succès. Un merci particulier aux organisatrices, Brenda et Madeleine.

Un geste d'encouragement pour les équipes de La Prairie

RED DEER – Les élèves représentants de l'école La Prairie en route pour leurs compétitions respectives ont reçu un geste d'encouragement de l'ensemble des élèves et des membres du personnel de l'école. En effet, comme le veut la tradition, les joueurs des équipes de basketball des Patriotes ont paradé devant les élèves de l'école, alors que ces derniers leur offraient leurs souhaits de bonne chance à la veille de leur participation au tournoi de fin de saison.

On a également profité de l'occasion pour souligner les efforts des joueurs de basketball de 4e-5e année qui ont disputé quelques matchs amicaux contre d'autres écoles de la ville. Les skieurs de fond ont aussi eu droit à leur moment de reconnaissance pour les succès connus plus tôt au cours de l'hiver. Finalement, des encouragements ont été offerts aux musiciens de l'orchestre avant leur participation à leur premier festival de musique de l'année.

Une première a marqué l'évènement alors qu'un petit groupe de meneuses de claque avait préparé une petite routine au plaisir des spectateurs. Bon succès à tous nos élèves!

Visite de la chorale au Château Sturgeon

LEGAL – Les élèves de la petite chorale de l'école Citadelle, La choraline, ont présenté un spectacle pour les gens âgés résidant au Château Sturgeon à Legal le mardi 9 avril. Ce petit groupe de filles a été accueilli par de grands sourires et de chauds applaudissements. Les filles, qui se réunissent une fois par semaine avec Lise Gialet et Patricia Letourneau, ont exécuté plusieurs beaux chants. Ce groupe chante régulièrement à la messe du dimanche à l'église Saint-Émile de Legal. Merci à ces deux enseignantes pour le temps qu'elles donnent à cette chorale. Les jeunes et les moins jeunes l'apprécient beaucoup!

Alexandre-Taché visite le Viêt Nam

SAINT-ALBERT – Le Viêt Nam est un pays de toute beauté – chaque photo est une carte postale! Les montagnes qui montent en pics couverts de verdure, les rizières avec leurs rangées parfaitement alignées… Mais ce n'est pas cela que les élèves d'Alexandre-Taché retiendront le plus. Leurs souvenirs les plus forts seront les écoliers du village flottant de la baie d'Ha Long, les orphelins et les enfants de la rue, les personnes défavorisées et handicapées de Maison-Chance, et les enfants abandonnés de l'orphelinat de Hoi An.

Les 17 élèves et six adultes ont été le plus touchés par l'humanité du Viêt Nam, un pays qui sort tranquillement de la pauvreté et des détresses d'un historique de guerres. Notre voyage a débuté au Nord, dans la capitale de Hanoi et s'est terminé au Sud à Ho Chi Minh-Ville, anciennement Saigon. Les élèves ont pu participer à la vie quotidienne des citoyens de ce pays communiste en travaillant dans les jardins et dans une cuisine, et en offrant leur appui à des projets humanitaires. Les deux semaines à l'autre extrémité de la planète sont un clin d'œil dans la vie des voyageurs, mais elles ont façonné leur identité et les influenceront pour le reste de leur vie!

Des élèves de Gabrielle-Roy au Portugal et en Espagne

EDMONTON – Les élèves de l'école Gabrielle-Roy ont eu la chance de voyager au Portugal et en Espagne durant la semaine de relâche du printemps. Ils ont, entre autres, visiter la ville de Lisbonne, la région de l'Algarve au sud du Portugal pour ensuite se diriger vers l'Espagne et les villes de Séville, Grenade, Valencia et Barcelone. Les élèves ont pu profiter du printemps en Europe, malgré la température peu clémente.

Les élèves de Desrochers en Suisse

JASPER – Les élèves de l'école Desrochers de la 10e et de la 11e année ont visité Genève en Suisse pendant les vacances du printemps. Savez-vous ce qu'ils ont appris?

Pourquoi les Nations unies ont-elles choisi de s'établir en Suisse? Le pays a une longue tradition de neutralité politique et militaire et abrite de nombreuses organisations internationales, dont l'Office des Nations unies et la Croix Rouge.

Nous avons visité les Nations unies et avons pu nous assoir sur les chaises où les décisions sont prises. Nous avons aussi vu une séance en action. Les discours sont traduits dans sept langues internationales. Les élèves ont été heureux d'apprendre que le français est l'une de ces langues.

Pourquoi les Suisses ont-ils créé le fromage? Le but des fermiers était de conserver le lait qu'ils avaient en grande quantité pendant l'été. En le transformant en fromage, ils avaient de la nourriture toute l'année. Les élèves ont fait de la raquette dans les montagnes du Jura, à Mollendruz. Cette ferme laitière récolte le lait et fabrique son propre fromage. Ensuite, pendant l'hiver, les propriétaires ouvrent un petit restaurant où les sportifs peuvent aller déguster une belle fondue

au fromage faite à partir du fromage qu'ils ont fait. Mmmm! Nous avons conclu ce repas en écoutant un musicien traditionnel jouer le cor des Alpes.

Pourquoi l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) s'est-elle établie à Genève? L'Europe a fait des investissements importants pour freiner le drainage des grands savants vers les États-Unis. Genève posait plusieurs avantages géographiques, géologiques et politiques qui en faisaient le milieu idéal pour établir cette organisation.

Nous avons fait une petite étude des atomes afin de comprendre superficiellement les expériences scientifiques qui sont menées à CERN. Nous avons exploré une des quatre bases d'expériences, soit celle d'Atlas. Les trois autres bases sont en France. Nous avons pu poser nos questions à l'un des ingénieurs de ces expériences. Encore une fois, le français est la langue la plus importante de communication dans cet univers scientifique.

Finalement, nous avons visité une des fabriques de chocolat. Si vous êtes attentifs, on vous fait gouter le chocolat au début, pendant et après la visite. Cela sentait si bon! Il fallait cependant porter des vêtements spéciaux.

Au bout du compte, c'est avec nos familles d'accueil suisses que les élèves ont complété les visites environnantes de châteaux, de monastères, de pentes de ski dans les Alpes, de boutiques et magasins, de fromageries…

Nos élèves avaient accueilli des élèves de la Suisse en juillet dernier. C'était à leur tour de nous accueillir chez eux. Nous avons habité dans leurs maisons et avons appris à vivre comme des Suisses pendant notre séjour. Ils mangent le souper tard le soir!

Nous avons créé des amitiés très fortes pendant notre échange. Les élèves sont maintenant de retour à l'école, la tête remplie de beaux souvenirs et d'amitié avec des gens comme eux qui côtoient chaque jour des langues différentes et qui veillent à la préservation de leur langue.